

FORMULAIRE DE SOUMISSION DES LETTRES D'INTENTION

A déposer au plus tard le 30 juillet à minuit sur : <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

TETRAE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avertissements :

- *Ce formulaire de soumission des lettres d'intention peut être utilisé indifféremment par des chercheurs ou des acteurs du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile.*
- *le dépôt d'une lettre d'intention vaut acceptation de sa diffusion en ligne sur le site <https://forum-tetrae-aura.workshop.inrae.fr>
Cette édition en ligne a pour objectif de faciliter les échanges et les rapprochements pendant et après les forums chercheurs-acteurs. L'ensemble des lettres d'intention déposées a valeur de ressource pour la co-construction des futurs projets TETRAE.*
- *Le dépôt d'une lettre d'intention vaut engagement à participer à l'un des forums chercheurs-acteurs TETRAE Auvergne-Rhône-Alpes (1^{er} et 3 septembre 2021).*

1. Titre de la lettre d'intention (titre explicite / acronyme non autorisé)

L'agriculture des Baronnie provençales demain : utopie ou dystopie ?

2. Thématique-s prioritaire-s régionale-s TETRAE à laquelle/auxquelles se rattache principalement cette lettre d'intention (une seule ou plusieurs)

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

X	Thématiques
X	Thématique 1. Adaptation au changement climatique des filières de production et de transformation
X	Thématique 2. Eau et agriculture
	Thématique 3. Développement de pratiques agroécologiques et économes en intrants dans les territoires et les filières de la région
X	Thématique 4. Valorisation locale des productions régionales au travers de systèmes alimentaires territoriaux, en lien avec les enjeux de souveraineté alimentaire, d'approvisionnements alimentaires de proximité et de qualité plus résilients
	Thématique 5. Interactions entre qualité des aliments, nutrition et santé

3. Lettre d'intention déposée par :

Cocher avec une croix dans la colonne de gauche

	Un laboratoire de recherche de la région
X	Un acteur du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile dont l'activité se situe en région
	Un collectif chercheurs/acteurs déjà constitué

4. **Résumé (10 lignes maximum, police Calibri 11)**

Le projet du Parc est de travailler de manière intégrée sur les enjeux de l'agriculture face aux changements climatique et globaux en commençant par la structuration et le partage des connaissances autour des questionnements suivants : les nouvelles pistes de valorisation des cultures « marqueurs » du territoire, la gestion partagée de la ressource en eau à l'échelle des Baronnies provençales, l'adhésion des parties prenantes du territoire dans la mise en place d'un système alimentaire de qualité et résilient, l'évolution des métiers de l'agriculture face aux changements climatique et globaux. Ce programme de recherche-intervention doit soutenir de manière transversale l'action du syndicat du Parc dans l'accompagnement à la conduite du changement des comportements (productions et consommations) dans l'agriculture locale.

5. **Identité du porteur de la lettre d'intention**

Nom	AURIAS
Prénom	CLAUDE
Organisme	PARC NATUREL DES BARONNIES PROVENCALES
Fonction	PRESIDENT
Mail	smbp@baronnies-provencales.fr
Adresse postale	575 RTE de Nyons, 26510 Sahune

6. **Objet de la lettre d'intention : besoin ou problème identifié, objectifs poursuivis, problématique centrale et questions formulées en lien avec les thématiques régionales prioritaires. (30 lignes maximum, police Calibri 11).**

Il était une fois les Baronnie provençales, territoire de moyenne montagne, confins de limites administratives historiques « les Baronnie », sans centralité urbaine et peu peuplées, sous influence méditerranéenne et alpine. L'agriculture et le tourisme en sont les deux principaux piliers économiques : l'agriculture voit son poids diminuer régulièrement depuis les années 60. Elle reste cependant l'un des principaux secteurs d'activité du territoire, avec 17 % des emplois. Le clivage géographique des productions est fort. À l'ouest du territoire, l'orientation économique des exploitations est viticole. Dans le centre-ouest et dans les environs de Laragne-Montéglin, la production est principalement arboricole. Dans le reste du territoire, l'élevage prédomine. L'agriculture, en plus de son poids économique dans le territoire par les emplois générés, joue un rôle important puisqu'elle soutient deux des principales composantes sur lesquelles repose le tourisme, à savoir l'entretien des paysages grâce au pastoralisme et l'identité du territoire par la fabrication des produits du terroir comme l'huile d'olive ou les plantes aromatiques. Les acteurs locaux veillent particulièrement à son maintien qui apparaît fondamental pour le territoire »¹. Malgré une agriculture déjà nettement méditerranéenne et relativement peu consommatrice en eau les changements en cours fragilisent les fondamentaux économiques du territoire : des productions emblématiques doivent faire face à des transformations sans précédent, les variétés utilisées remises en question, la gestion de la ressource en eau questionne les acteurs du territoire, le système alimentaire est réinterrogé, les savoir-faire et compétences liés doivent évoluer. Les présentations et modélisations du futur climat sont inquiétantes. **L'agriculture « baronniarde » est sur un point de bascule qui justifie d'engager une démarche de structuration et de partage de la connaissance afin d'engager une démarche prospective sur l'agriculture de demain.** Le projet cherche à répondre aux quatre questions suivantes :

- Comment faire un pas de côté et trouver de nouvelles pistes de culture et de valorisation des cultures « identitaires » du territoire ?
- Comment mieux objectiver la ressource en eau à l'échelle des Baronnie provençales et expérimenter des modalités partagées de gestion de la ressource, notamment en lien avec l'évolution des variétés produites ?
- Comment emporter l'adhésion des parties prenantes du territoire dans la mise en place d'un système alimentaire de qualité et résilient ?
- Comment accompagner l'évolution des métiers de l'agriculture face aux changements climatique et globaux ?

7. Résultats attendus et publics concernés par ces résultats (15 lignes maximum, police Calibri 11)

¹ INSEE Auvergne Rhône-Alpes, Les Baronnie Provençales : un territoire attractif qui doit conforter sa base économique, N°4

De manière transversale, le résultat central attendu est **d'engager une démarche d'animation territoriale qui permettra de mettre les parties prenantes du territoire en dynamique de changement en commençant par une brique de base qui est le partage des connaissances sur les enjeux agricoles face au changement climatique**. Le programme de recherche-action doit contribuer à la mise en œuvre de la charte du Parc visant à :

- I.2.1 Expérimenter et innover pour conserver la lavande et les autres marqueurs territoriaux d'un paysage de senteurs et de saveurs
- I.2.2 Favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité
- I.3 Préserver et partager durablement la ressource en eau
- II.1.2 Développer et promouvoir des outils locaux de transformation et une diversification des productions des exploitations des Baronnies Provençales
- II.1.3 Construire des réseaux d'échanges à forte valeur ajoutée, économique, sociale et environnementale

TETRAE est l'opportunité de partage d'expériences avec d'autres territoires aux problématiques similaires, mais aussi d'échange d'idées d'expérimentation (par exemple sur des techniques agricoles peu consommatrices d'eau ou préservant une espèce du gel) et leur mise en place.

Selon les questionnements de recherche, des finalités spécifiques sont également poursuivies : expérimenter de nouvelles pistes de valorisation des productions locales, identifier les évolutions des métiers de l'agriculture pour mieux les accompagner (cible : agriculteurs), objectiver les enjeux sur la ressource en eau à l'échelle des Baronnies provençales (cible : ensemble de usagers de l'eau), mettre en mouvement producteurs et consommateurs dans un système alimentaire de qualité et résilient.

8. Démarches et méthodes envisagées, incluant les modalités de collaboration entre chercheurs et acteurs (20 lignes maximum, police Calibri 11)

Les méthodes qui seront co-construites avec les chercheurs doivent à la fois contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route 2022-2024 et la stratégie scientifique en cours d'élaboration du syndicat du Parc. **La méthode sera guidée par les deux notions de structuration et de partage de la connaissance.** Aussi, s'agira-t-il de mettre en place une relation itérative entre le programme de recherche-action et les outils et projets déjà engagés par le syndicat du Parc dans les différents domaines concernés :

- Conduite d'un projet alimentaire territorial (PAT) et poursuite du programme de recherche-action engagé par Dieulefit dans le cadre du POPSU sur la résilience alimentaire : la recherche action pourrait prendre la forme d'un comité scientifique spécifique au PAT déterminant les champs d'expérimentation et leur évaluation. La mobilisation des producteurs et consommateurs pourra être recherchée via des dispositifs de type « Agroliving labs ».
- Mise en place d'un programme de recherche-action autour de l'eau en deux phases (analyse quantitative 2021, puis thèse CIFRE – géographie- sur la période 2022-2024)
- Démarche de mobilisation collective autour de l'avenir des filières agricoles emblématiques ou de nouvelles filières agricoles (laine, tilleul, lavande...)
- Mise en place et animation d'ateliers territoriaux inspirés d'une démarche de type GPEC territoriale

Les résultats et avancements des travaux du syndicat du Parc seront partagés avec les équipes de recherches partenaires. Les modalités de collaboration seront définies plus précisément après l'établissement des partenariats et impliqueront des chercheurs du conseil scientifique du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

9. Le cas échéant, quels sont les autres partenaires associés à cette lettre d'intention (c'est-à-dire contactés et prêts à travailler à la co-construction d'un projet) ?

Nota Bene : à ce stade, il n'est pas obligatoire d'avoir un partenariat établi.

Partenaires scientifiques (autres laboratoires INRAE, organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur)	Partenaires du développement, des territoires, des filières économiques, de la formation, de la société civile
<p>"Hydrosystèmes et risques naturels" du département AQUA, métaprogramme CLIMAE "Agriculture et forêt face au changement CLIMatique : Adaptation et Atténuation"</p> <p>GREC Sud</p> <p>Chercheurs du Conseil scientifique du Parc naturel régional des Baronnies provençales</p> <p>Liens à établir avec les programmes POPSU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baronnies provençales autour de l'être en santé - Dieulefit autour de la résilience alimentaire (Noé Guiraud – Laboratoire d'Etudes Rurales Lyon 2) 	<p>Chambres d'agriculture 26 et 05</p> <p>AgribioDrôme (+05 ?)</p> <p>Syndicats de rivières</p> <p>Intercommunalités et communes</p>

10. Quels partenariats sont souhaités/envisagés et avec quelles attentes de collaborations ?

Avec d'autres équipes de recherche (établissements, laboratoires, disciplines scientifiques) :

Tous les partenariats pertinents et enrichissants pour l'avancée de la recherche sur ces sujets peuvent être envisagés. Les chercheurs du comité scientifique du Parc seront bien entendu associés et parties prenantes de cette démarche.

L'INRAE a été sollicitée plus spécifiquement sur le volet « eau et agriculture » du programme de recherche-action.

L'AMI intéressant très fortement le syndicat du Parc, celui-ci reste par ailleurs ouvert à tout partenariat.

Avec d'autres réseaux d'acteurs :

Le syndicat du Parc souhaiterait pouvoir associer à cette démarche les partenaires avec lesquels il travaille habituellement, afin de poursuivre cette logique de cohésion et de facilitateur territorial, dont voici quelques exemples : syndicats de producteurs, fédération des Parcs régionaux, chambres d'agriculture, communautés de communes, communes, AgribioDrôme (Agribio05), etc.

11. Territoires envisagés pour conduire des analyses, des expérimentations, des démarches participatives

Le périmètre du Parc (département de la Drôme, des Hautes-Alpes, régions Sud-PACA et AURA, les sept villes-portes du Parc) serait un territoire riche permettant de conduire de nombreux projets. Des sites d'expérimentation seront déterminés en fonction des thématiques à l'intérieur du périmètre des Baronnies provençales. Les réseaux INTERPARCS côté Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes pourraient ponctuellement être sollicités pour saisir l'opportunité de partage d'expériences avec d'autres territoires aux problématiques similaires (cf. section 7).

12. Filières de production concernées

Lavande, abricot, olive, pastoralisme (viande, fromage, laine), tilleul, vigne, autres PPAM, coing, maraîchage